

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

5 Janvier 2014 – N° 101 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire

• 02 41 51 73 79

SOMMAIRE :

- P 1 – 2 = - Une entreprise pédagogique.
- P 3 = - Le Diocèse et la réforme Peillon
- P 4 = - Communiqué du bureau fédéral.
- P 5 = - Calendrier. AG reprise des cartes Vend. 17 janvier.
- Adhésion à la Libre Pensée.

• georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

UNE ENTREPRISE PÉDAGOGIQUE LE GÉNÉRAL DU ROI

« Une grande et belle histoire d'amour portée à l'écran par Nina Campanez ! »

C'est ainsi que l'on peut comprendre le téléfilm dont Fr 3 a gratifié les téléspectateurs au soir du 4 janvier 2014.

Mais on est en droit de se demander s'il s'agit bien seulement de cela quand on prend connaissance de quelques commentaires parus dans la presse avant la diffusion du film.

À tout seigneur tout honneur, voyons donc d'abord ce qu'en dit la réalisatrice elle-même qui se trouve, malgré tout, la mieux placée pour parler de son œuvre :

“ Les héros historiques n'apparaissent pas, mais on parle d'eux. J'essaie que tout soit aux bonnes dates, même quand les dates ne sont pas mentionnées, et je veux être juste vis-à-vis de l'histoire des Vendéens. Impartiale, aussi: il y a eu des horreurs de part et d'autre. Mais je trouve extraordinaire (sic) la spontanéité et la profondeur de leur résistance. À l'annonce de la conscription, le tocsin a sonné et ils se sont levés en deux jours, refusant de s'enrôler pour une République qui leur avait pris leurs prêtres. »

Interview de la réalisatrice – Le figaro fr. 22 avril 2013

Diable! Diable! *“juste, impartiale”*. Ce sont, là, mots lourds de sens et qui suscitent dès l'abord une certaine appréhension. L'Histoire nous enseigne en effet, et sans prendre de gants, qu'on n'a jamais aussi bien trahi la vérité qu'au nom de la vérité, la Justice au nom de la Justice et précisément, l'Histoire au nom de l'Histoire... Cette inquiétude se trouve amplifiée par un double aveu de la réalisatrice, laquelle, à son corps défendant, reconnaît avoir placé au centre de son oeuvre, non *“une grande histoire d'amour entre deux caractères indomptables”*¹ mais l'Histoire tout court et l'avoir fait subrepticement, en fraude en quelque sorte, puisque dit-elle: *“Les héros historiques n'apparaissent pas, mais on parle d'eux.”*

Par ailleurs est-ce justice et impartialité que de mettre sur le même plan les défenseurs de la République naissante et ses contempteurs réactionnaires, au prétexte qu'il y eut *“des horreurs de part et d'autre”*. À ce compte toute guerre de libération nationale (Vietnam, Algérie...), toute révolte de peuples opprimés devraient être condamnées sans appel.

D'autant que cette prétendue équité hautement revendiquée ne l'est que pour être immédiatement remise en cause et bafouée, c'est toujours le même procédé: on affirme que tous les hommes sont égaux et on ajoute dans la foulée que *“certains sont plus égaux que d'autres”*²... Ici, la conjonction “mais” introduit aussitôt une menue distorsion dans l'impartialité claironnée, et l'aveu d'une petite préférence: *“Mais je trouve extraordinaire (sic) la spontanéité et la profondeur de leur résistance”*. Dès lors on sait

¹ Le figaro fr. 22 avril 2013.

² La ferme des animaux – Orwell.

de quel côté se situe la réalisatrice qui dénonce, in fine, la responsabilité pleine et entière de cette **“République qui leur avait pris leurs prêtres.”**

De l’aveu donc de Nina Campaneez, le film s’inscrit dans une misérable tentative de réhabilitation de la chouannerie et de dénonciation de la République, dans le droit fil des campagnes anti-républicaines de ces dernières années, lesquelles, sous le patronage des Chaunu et autres Sécher, s’attaquent à l’oeuvre immense de la République dans le domaine de l’instruction et des libertés contre tous les obscurantismes et l’Ancien Régime fondé sur l’alliance du trône et de l’autel.

Par ailleurs enfin, qui ne serait ému, voire bouleversé jusqu’au tréfonds de l’âme par la beauté, la grâce, la volonté, la force de caractère et pour tout dire la noblesse tragique d’une jeune héroïne comme Constance Allard de Grand Lieu?

Qui ne serait en admiration devant la virilité, la bravoure orgueilleuse et la “grandeur d’âme” (Samuel Le Bihan) de ce Denis Brilhac de la Verrerie dont la réputation sulfureuse ne fait qu’ajouter au charme ?

Comme l’on voit, c’est une impartialité bien comprise!

D’ailleurs personne ne s’y trompe et surtout pas Monsieur Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion qui déclare:



“ ce choix [...] va mettre à l’honneur que la guerre de Vendée romance n’est pas simple toile de fond... l’histoire de la Vendée est dans le film lui-même.

*Rappelons-nous que Nina Campaneez dans sa chair et dans son histoire familiale a vécu elle-même deux totalitarismes, si je puis dire, sa famille et elle, elle a connu les deux barbaries du XXème siècle, elle a fui³, sa famille a fui la **révolution bolchévique, le communisme** qui pourchassait les juifs et les russes blancs et elle a connu le nazisme... donc elle sait ce que c’est qu’une terreur qui s’abat sur une population en raison de ce qu’est cette population et donc elle a une compréhension, une connaissance intime de la guerre de Vendée et donc ça on va le voir à l’écran et ça fera **oeuvre de pédagogie.**”⁴*

Dans le Figaro du 22 avril 2013, un certain Patrice Gueniffey, historien épigone de F. Furet, enfonce encore le clou: “Les Vendéens ont gagné la bataille dans l’imaginaire collectif. Grâce notamment aux travaux de Pierre Chaunu, leur tragédie est reconnue. Mais cet événement reste **un sujet sensible à gauche** car cette famille politique a dû (sic) mal à reconnaître **ses péchés**, notamment ses passions totalitaires. **Ce qui est vrai pour la Vendée l’est aussi pour l’Union soviétique.**”

Tiens! Tiens! Ce n’est donc pas une, mais toutes les révolutions qui sont visées...

Ainsi, tandis que Sofia réhabilitation en règle de au hasard, tandis que les l’Histoire de la révolution, une loi de reconnaissance d’un de son côté un scientifique Robespierre d’après son donner un aspect morbide au cicatrices laissées par la petite révolutionnaire quelques traits afin de, selon le mot de **bien peu engageante** »⁵



Coppola, en 2006, procède à une Marie-Antoinette qui ne doit rien Chaunu, Furet et consorts refont tandis que des députés réclament prétendu « **génocide vendéen** », reconstitue le portrait de masque mortuaire de façon à personnage en soulignant les vérole dont avait été victime le années auparavant. Il en durcit les Mélanchon, présenter une « **tête**

Pur hasard, diront certains, simple coïncidence complèteront d’aucuns.

³ Admirez le jésuitisme de ce Monsieur ! NC ne risquait pas de “fuir la révolution bolchévique”, elle qui est née en France à Boulogne-Billancourt en 1936 !
⁴ Entretien avec Wilfrid Montassier - Tournage du Général du roi de Nina Campaneez – Site Vendée.fr. Conseil Général. 15 Avril 2013.

⁵ Blog de JL Mélanchon : « *Vieille ruse de l’iconographie, dont je fais les frais plus souvent qu’à mon tour : la laideur du visage est censée révéler la laideur de l’âme.* »

Voire ! Trop de films, de publications, d'ouvrages qui se veulent historiques, de recherches qui se prétendent scientifiques vont dans le même sens, celui d'une dénonciation de la grande révolution et de ses acteurs, à commencer par Robespierre à qui une rue est refusée dans la capitale tandis que l'ouverture d'un musée à Arras, sa ville natale, est entravée autant que cela est possible.

Ne s'agirait-il pas plutôt d'une véritable entreprise « pédagogique » selon le mot de M. Montassier afin de façonner une opinion publique dans un sens favorable à la noire réaction à la fois cléricale et politique, le film de N. C. intervenant dans l'affaire comme l'indispensable complément populaire aux élucubrations d'historiens ou prétendus tels qui ne concernent qu'une poignée d'intellectuels ?

Fort heureusement, une telle stratégie implicite ne fonctionne pas toujours à la perfection et sous le titre : **“Le Général du roi n'a pas trouvé son public sur France 3”** Alexandre Raveleau sur le site Toutelatélé du 5 janvier pouvait déplorer : *« L'histoire d'amour entre Constance Allard et François-Denis Brilhac de la Verrie n'a pas rempli ses objectifs, en n'atteignant pas les 10% de part d'audience. Plus précisément, Le Général du roi a séduit 2.37 millions de téléspectateurs. Côté part de marché, la fiction de Nina Companéez a affiché un score de 9.8% de part d'audience, plaçant France 3 en quatrième position des chaînes historiques. »*

Le public populaire ne se laisse pas aussi aisément manipuler que tous ces braves gens semblaient le croire!



Le diocèse et la réforme Peillon

Le diocèse de Maine et Loire favorable à la réforme des rythmes scolaires.

Le diocèse de Maine et Loire, dans un communiqué adressé aux chefs d'établissements, s'affirme favorable à l'application de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée prochaine si *« les conditions nécessaires sont réunies »*. Voici la position validée par l'assemblée générale du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique (CODIEC).

"L'enseignement catholique réaffirme son adhésion au principe de la réforme du rythme scolaire. Il reste un partenaire loyal, associé au service public d'éducation par contrat, et doit être reconnu comme tel, par l'ensemble des acteurs du tissu éducatif local. Il souhaite ainsi favoriser une approche cohérente de la mise en œuvre de cette réforme sur le territoire du département, même si le décret Peillon ne concerne pas les établissements de son réseau. Dès lors, il rejette l'intention « clientéliste » que lui prêtent certains détracteurs, de chercher à attirer de nouveaux élèves en restant sur le rythme de 4 jours ou encore d'utiliser cette réforme pour gonfler les forfaits communaux en « abusant de ses partenaires municipaux ».

Dans chaque commune, les chefs d'établissements sont invités à s'associer « à toute réflexion engagée sur le champs éducatif. » Ceux qui le souhaitent pourront passer à la semaine des 4,5 jours sous réserve que les « conditions nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de cette importante réforme sociétale » soient réunies. Prise en charge du temps péri-scolaire, modalités pratiques d'organisation des journées, réelles attentes des familles et des enseignants, ces éléments conditionneront l'adoption de la semaine des 4,5 jours ou la prolongation de la réflexion engagée.»

Le Kiosque de Saumur - 5 janvier 2014

Dans le même temps, les chefs d'établissements du saumurois s'appuyant sur la réserve émise par le CODIEC, prennent nettement position contre la mise en place de la réforme dans leurs écoles. Encore un bel exemple de jésuitisme, on soutient la décision du ministre mais on ne la met pas en œuvre afin de préserver une certaine qualité de l'enseignement qui n'existera plus dans les écoles publiques qui, elles, seront tenues d'appliquer la loi.

Saine répartition des rôles s'il en est !

jeudi 5 décembre 2013

aux parents d'élèves des écoles catholiques de Saumur
Abbaye, ND de Nantilly, ND de la Visitation,
St André, St Louis, St Nicolas, Ste Anne

Objet : les rythmes scolaires, rentrée 2014

Madame, Monsieur,

La loi de Refondation de l'école reconfigure les rythmes scolaires à partir des rentrées 2013 ou 2014 pour l'enseignement public. Les écoles privées, quant à elles, gardent leur liberté d'organisation scolaire.

Une réflexion a été ouverte depuis plus d'un an dans les différents conseils d'établissements de chacune des écoles catholiques de Saumur. Ces échanges ont nourri les rencontres régulières avec la mairie.

Pour la rentrée scolaire 2014, nous souhaitons poursuivre notre réflexion pour trouver des réponses cohérentes à nos réalités et aux besoins des élèves. De ce fait, nous décidons de ne pas modifier les rythmes scolaires : les jours de travail resteront les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La municipalité de Saumur s'est engagée à ouvrir un centre de loisirs, le mercredi.

Restant à votre disposition pour tout échange, soyez assurés de notre dévouement.


école de l'Abbaye
Pierre-Yves CHARRUAU


école ND de Nantilly
Cathy DAVID

les chefs d'établissement

école de la Visitation
Isabelle FORMEL

école St André
Elisabeth DAVY


école St Louis
Nadia RABIN


école St Nicolas
Elisabeth ZHARBON


école Ste Anne
Benoit LANGLAIS




Communiqué de la Fédération de Maine-et-Loire de la Libre Pensée

Fusillés pour l'exemple.

Conseil général : M. Béchu fait donner l'artillerie.

La Fédération de Maine-et-Loire de la Libre Pensée avait écrit à tous les conseillers généraux des arrondissements d'Angers et de Saumur pour leur proposer de reprendre le vœu adopté par de nombreuses assemblées départementales (dont celui de la Corrèze à l'époque où F. Hollande en était président). Nous avons, sauf oubli que les intéressés voudront bien nous signaler, reçu trois réponses. Michel Piron, député, nous a proposé de prendre rendez-vous : nous en avons pris bonne note et le ferons si une nouvelle échéance se profile. M. Philippe Bodard, conseiller général des Ponts-de-Cé, nous a indiqué que son groupe mettrait cette question à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil général, M. Gregory Blanc, conseiller général de Trélazé nous a donné le résultat de ces démarches en ces termes :

« Avec le groupe de gauche au Conseil général, nous avons déposé un vœu en faveur de la reconnaissance des morts de la grande guerre « fusillés pour l'exemple », lors de la session des 17-18 décembre 2013. Afin de ne pas diviser sa majorité, Christophe Béchu m'a demandé de retirer ce vœu, puis a demandé à sa majorité de voter contre. Je le regrette sur un sujet qui devrait pourtant faire consensus. »

Ces développements prouvent à l'envi que le refus opposé par le Président de la République de procéder à la réhabilitation collective des 650 fusillés pour l'exemple ne règle pas la question. Loin de là. M. Hollande est-il en train de perdre une des rares occasions qui lui restent de satisfaire à la fois l'honneur et l'opinion ? Le mouvement engagé ne s'interrompra pas pour autant, la Fédération de Maine-et-Loire de la Libre Pensée invite citoyennes et citoyens à retirer auprès d'elle ou de la fédération nationale (www.fnlp.fr) les milliers de « cartes de vœux » à envoyer au Président de la République pour lui rappeler ses engagements... de Président de Conseil Général. Au passage, ces dernières péripéties illustrent des convergences qui augurent bien mal, en cette année du centenaire, d'une commémoration sous le signe de la condamnation de la barbarie.

Michel Godicheau – Président de la fédération départementale 49
Trélazé le 4 janvier 2014.



PLUSIEURS RENDEZ-VOUS dans notre agenda

- ☞ Assemblée Générale : Reprise des cartes et galette arrosée comme il se doit.
Vendredi 17 janvier salle Jean Rostand à 20h 30 – Rue Emmanuel Clairefond.
- ☞ Conférence: un vendredi de mars 2014 à 20H30
Deux élus républicains
 - **Prosper Deshayes** par Florence et Jean Regourd.
 - **James Combier** par Gino Blandin.



- Visitez le site national de la Libre Pensée : www.fnlp.fr/
- Site LP Saumur : “lalibrepensee.com”. A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.



- **Comment adhérer à la Libre Pensée ?**

Bulletin d'adhésion

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse : Rue :**
- Code postal :**
- Ville :**
- A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire**